

## **Déclaration CTSD Bilan du 16 novembre 2021**

Madame la Directrice académique,

Nous sommes réunis aujourd'hui pour faire le bilan de cette rentrée 2021, une rentrée qualifiée par notre ministre comme « la plus normale possible avec l'ouverture des écoles, des collèges et des lycées » dans un contexte sanitaire difficile. Or, sur le terrain, le terme de « normalité » ne fait pas l'unanimité chez les personnels.

En effet, cette rentrée aurait été normale si le ministre Blanquer avait créé les postes à hauteur des besoins pour alléger les effectifs par classe et améliorer le remplacement des enseignants absents .

Elle aurait été normale si le ministre n'avait pas refusé de recruter en urgence en tant que fonctionnaires stagiaires la totalité des candidats inscrits sur les listes complémentaires aux concours. Nous ne pouvons nous contenter des moyens supplémentaires pour le premier degré que vous citez , c'est à dire 3 postes, qui rappelons-le ne sont le fruit que d'une harmonisation académique. Il s'agit simplement de déshabiller Pierre pour habiller Paul.

Le soutien à l'Education prioritaire par le maintien et la poursuite du dédoublement des classes de GS CP CE1 s'est donc fait au détriment des autres classes des écoles REP et REP+ mais également des autres écoles du département, faute de moyens supplémentaires.

En ce qui concerne le rural, cela paraît être une priorité pour le ministre et pourtant, c'est bien lui qui a refusé de prolonger la nécessité de l'accord du maire lors de la fermeture d'une classe dans les communes de moins de 5 000 habitants.

La création de 2480 emplois dans le premier degré n'est qu'une façon détournée de cacher les 1 800 postes supprimés dans le second degré.

Des suppressions de postes par millier et des économies de 75 millions d'euros sur le budget de 2021 ! De l'argent rendu alors que les moyens en personnels sont criants.

Comment croire ainsi, je cite, qu'« un véritable effort budgétaire a été fait pour préparer la rentrée scolaire dans les objectifs de la priorité donnée au premier degré ? »

Les personnels ne sont pas dupes et vivent au quotidien les conséquences de ce manque de personnels.

Sans création de postes, ce sont des dizaines de journées non remplacées par circonscription et par semaine et donc de journées sans école pour les élèves ! Sans création de postes supplémentaires, ce sont des classes maternelles avec des effectifs allant jusqu'à 32 élèves ! Sans création de postes supplémentaires, ce sont des centaines d'élèves privés d'accompagnement par des psychologues scolaires et des enseignants RASED ! Sans création de postes supplémentaires, ce sont des enseignants épuisés par des conditions de travail de plus en plus

dégradées, enseignants sur lesquels le ministre Blanquer fait peser les dysfonctionnements de l'école plutôt que d'exiger des moyens, des postes et des recrutements nécessaires pour améliorer leurs conditions de travail.

Cette rentrée aurait été normale si le nouveau protocole sanitaire ne prévoyait pas d'évincer dans le second degré les élèves non vaccinés en cas de Covid dans la classe en collège et lycée. La FNEC-FP FO dénonce la remise en cause de l'obligation scolaire avec pour corollaire la généralisation de l'enseignement à distance permettant ainsi la destruction de l'Ecole et du statut des enseignants. Par ailleurs, les personnels sont depuis cette rentrée, sommés d'organiser le tri des élèves, de vérifier leur statut vaccinal auprès des parents, de promouvoir et d'organiser la vaccination et le dépistage des élèves. Tout cela alors que les moyens manquent pour exercer leur principale mission : instruire.

Cette rentrée aurait été normale si l'obligation vaccinale n'avait été imposée aux enseignants exerçant dans les établissements médico-sociaux, aux personnels infirmiers, médecins, PSY-EN. Pour la FNEC-FP FO, le piège de la division entre vaccinés et non vaccinés n'est pas acceptable et continue à exiger qu'aucun personnel ne soit suspendu de ses fonctions. Plus que jamais, nous avons besoin de tout le monde !

Et pour terminer, cette rentrée aurait été normale, si les Pôles d'Inclusion d'Accompagnement Localisés, autrement dit les PIAL, n'avaient pas été généralisées, dégradant les conditions de travail des AESH en leur imposant l'accompagnement de plusieurs enfants, sur plusieurs établissements parfois du 1er et du 2<sup>nd</sup> degré. Cette mutualisation des personnels AESH n'est autre qu'un tour de passe-passe pour faire des économies sur le dos des élèves en situation de handicap.

De plus, ces personnels par une volonté claire et indécente du ministre Blanquer continuent à être maintenus sous le seuil de pauvreté. Et ce ne sont pas les quelques miettes offertes par la nouvelle grille salariale à compter du 1er septembre 2021 qui prouvera le contraire ! Le métier d'AESH est un vrai métier que ces personnels exercent avec passion malgré des conditions de travail difficiles pour un salaire d'environ 700 euros ! Qui aujourd'hui peut clamer haut et fort que l'inclusion scolaire est une priorité pour ce gouvernement qui maintient ces personnels dans une précarité intolérable ? Ces personnels veulent un vrai salaire, un vrai statut et l'abandon immédiat des PIAL : c'est ce qu'ils ont exprimé lors de la manifestation du 19 avril à Paris à l'initiative de la convention nationale des AESH, soutenue par la FNEC-FP FO. Notre fédération continue et continuera d'apporter son soutien indéfectible aux personnels AESH jusqu'à ce que leurs revendications légitimes soient entendues.

En conclusion, la FNEC-FP FO ne partage pas l'analyse qui est faite de la rentrée 2021 dans le premier et dans le second degré. Notre bilan est bien plus

sévère que le vôtre Mme la Directrice académique quant à la politique éducative du ministre Blanquer et son management digne d'une entreprise du privée. En ces temps difficiles, où chacun le sait, les élèves ont pâti des différents confinements et de l'enseignement à distance imposé à plusieurs reprises par le ministre, l'Ecole publique est malmenée et ses personnels méprisés. Les beaux discours de communication du ministre Blanquer n'y changeront rien ; les miettes d'augmentation de salaire pour les uns mais pas pour les autres non plus ! Il est plus qu'indispensable qu'un plan d'urgence dans l'éducation, dans les postes, les salaires soit mis en place.

Nous continuons à revendiquer :

- la création immédiate des postes nécessaires et recrutement de tous les candidats aux concours inscrits sur liste complémentaire
- l'abrogation de la loi « gestion de la crise sanitaire » instaurant le passe sanitaire : aucune sanction, aucune pression vis-à-vis des personnels !
- L'augmentation de 20% de la valeur du point d'indice et l'augmentation indiciaire immédiate de 183 euros nets mensuels pour tous !
- L'abandon de la loi Rilhac et du projet de création d'un emploi fonctionnel de directeur et satisfaction de toutes les revendications sur la direction, en termes de décharges, d'indemnités, d'aide administrative et d'allègement des tâches
- un vrai statut et un vrai salaire pour les AESH et l'abandon des PIAL

Nous profitons de ce CTSD Bilan de rentrée pour vous alerte Mme la Directrice académique sur la situation des écoles maternelles de notre département. Depuis la rentrée, les ATSEM, personnels indispensables au bon fonctionnement des classes maternelles, manquent : pas de remplacement en cas d'absence et aucune embauche envisagée par les municipalités, particulièrement celle de Dijon. Les enseignants ont saisi la FNEC-FP FO à ce sujet et sont inquiets : ils sont à bout et ne peuvent pas travailler dans de bonnes conditions. Nous vous demandons Mme la Directrice académique d'intervenir rapidement auprès des municipalités afin que ce problème de manque de personnels soit résolu rapidement.